

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

Septembre 2023 - RAAE n° 113 du 15 septembre 2023  
publié le 15 septembre 2023

Préfecture du Val-d'Oise  
Direction de la coordination et de l'appui territorial  
Bureau de la coordination administrative  
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 95 80  
mél : [pref-raa95@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-raa95@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture  
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

## PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

### DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté 2023-135 du 11 septembre 2023 portant abrogation de l'arrêté 497-du 8 juillet 1996 modifié par l'arrêté 889 du 28 novembre 1997 déterminant les modalités de fermeture hebdomadaire des boulangeries et tous points de vente concernés à titre principal ou accessoire par la fabrication, la vente ou la distribution du pain. 1

### DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Décision n°73 du 12 septembre 2023 de la CDAC 95 autorisant un projet d'extension de l'ensemble commercial " Aren' Park ", sis avenue de la Plaine des Sports à Cergy, par réactivation de droits commerciaux pour trois moyennes surfaces non alimentaires totalisant 2 650 m<sup>2</sup> de surface de vente. 3

### AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Appel à projets en vue de la création de Lits Halte Soins Santé (LHSS) dans les départements des Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Yvelines. 9

### PRÉFECTURE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

#### Bureau des affaires institutionnelles et financières

Arrêté du 15 septembre 2023 modifiant l'arrêté n° IDF-2020-10-22-028 du 22 octobre 2020 fixant la composition de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) de la région d'Île-de-France. 33

### PRÉFECTURE DE POLICE

Arrêté n° 2023-01067 du 14 septembre 2023 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne. 35